

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 12 janvier 2026 à 19 h, au centre municipal, 1147, rue du Pont, Saint-Lambert-de-Lauzon.

Un avis de convocation fut dûment signifié à tous les membres du conseil, le tout suivant les dispositions du Code municipal du Québec.

Sont présents :

M. Olivier Dumais, maire  
M. Germain Couture, conseiller au siège n° 1  
Mme Natalie Bissonnette, conseiller au siège n° 2  
M. Alexandre Landry, conseiller au siège n° 3  
Mme Stéphanie Martel, conseillère au siège n° 4  
Mme Ginette Castonguay, conseillère au siège n° 5  
Mme Anick Campeau, conseillère au siège n° 6

Assiste également à la séance, monsieur Éric Boisvert, directeur général et greffier-trésorier.

**1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur la proposition de Germain Couture  
Appuyée par Stéphanie Martel  
Il est résolu

**01-26**

D'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1.- Ouverture de la séance;
- 2.- Adoption de l'ordre du jour;
- 3.- Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2026;
- 4.- Adoption du programme quinquennal d'immobilisations pour les années 2026 à 2030;
- 5.- Période de questions;
- 6.- Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité  
des conseillers présents

**3- ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2026**

Sur la proposition de Natalie Bissonnette  
Appuyée par Alexandre Landry  
Il est résolu

**02-26**

D'adopter les prévisions budgétaires prévoyant des dépenses de 17 488 048 \$ pour l'exercice financier 2026, telles que présentées sur le formulaire du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adoptée à l'unanimité  
des conseillers présents

**4- ADOPTION DU PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR  
LES ANNÉES 2026 À 2030**

---

**03-26**

Sur la proposition de Ginette Castonguay  
Appuyée par Anick Campeau  
Il est résolu

D'adopter le programme quinquennal d'immobilisations pour les années 2026 à 2030,  
tel qu'il est déposé.

Adoptée à l'unanimité  
des conseillers présents

**5- PÉRIODE DE QUESTIONS**

En présence d'une vingtaine de personnes, une question a été adressée concernant  
les dépenses de réfection du réseau routier ainsi que concernant la nature des  
dépenses en investissements.

**6- LEVÉE DE LA SÉANCE**

**04-26**

Sur la proposition de Natalie Bissonnette  
Appuyée par Stéphanie  
Il est résolu

À 19 h 09 de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité  
des conseillers présents

---

Éric Boisvert, directeur général  
et greffier-trésorier

Je, Olivier Dumais, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la  
signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du  
Code municipal du Québec.

---

Olivier Dumais, maire